

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 28 FÉVRIER

## LA CONFÉRENCE DE BERLIN

C'est le 15 mars prochain que la conférence ouvrière convoquée à Berlin doit commencer ses travaux. Nous avons dit que le gouvernement français avait donné son adhésion et la note officielle à laquelle nous avons emprunté cette nouvelle donne ce commentaire singulier que l'acceptation a été motivée par l'assurance qu'on se bornerait, à la conférence, à un « simple échange de vues philosophiques ».

Notons à ce propos, qu'avant-hier, au Sénat belge, le ministre des affaires étrangères a refusé toute explication touchant une proposition faite par un sénateur et tendant à ce que la Belgique prenne l'initiative de proposer à la conférence de Berlin le désarmement général.

On lit, à ce propos, dans l'*Intransigeant* :

« Le Comité Républicain National, considérant que le gouvernement allemand, en conviant les nations étrangères à la Conférence de Berlin, ne peut avoir d'autre but que de servir les intérêts de l'empire d'Allemagne,

» Proteste contre l'envoi à Berlin d'un représentant de la France, et laisse au gouvernement l'entière responsabilité de cet acte. »

D'après le correspondant du *Daily Chronicle* à Paris, le nombre des délégués que le gouvernement français enverra à Berlin, pour prendre part à la conférence internationale ouvrière, serait de trois dont le choix serait presque arrêté, car il ne porte que sur les noms des quatre économistes suivants : MM. Teisserenc de Bort, Leroy-Beaulieu, Frédéric Passy et Courcelles-Senenil.

## La réunion plénière

### MENACES DE M. CARNOT

On devait tenir chaque mois une réunion plénière de la majorité républicaine. La seconde de ces réunions était convoquée pour avant-hier. Cent cinquante députés environ, qui se sont d'ailleurs montrés en désaccord sur plusieurs points, étaient présents. Ce n'étaient point les plus considérables. On a eu quelque sentiment du ridicule dans lequel on était exposé à sombrer, et il a été décidé qu'il n'y aurait plus de réunions plénières.

Deux ministres, MM. Tirard et Rouvier, se sont rendus à cette réunion plénière des gauches.

Au conseil des ministres, leur démarche a été vivement blâmée.

— Si vous ne voulez pas mieux vous conformer à la Constitution, aurait dit M. Carnot, et que vous teniez à demeurer au pouvoir, je donnerai ma démission, j'en ai assez.

Là-dessus, MM. Tirard et Rouvier auraient invectivé le Président de la République.

M. Sadi Carnot, très rouge, serait sorti alors en frappant les portes.

Il n'y a, bien entendu, aucune trace de cette discussion irritante dans le compte rendu officiel sur le conseil de l'Élysée.

Nous lisons dans une note de la *Gazette de France* :

« La discussion des ministres a été d'autant plus vive, qu'avant-hier, MM. Constans et Spuller avaient décidé de ne pas se rendre à la réunion plénière des gauches.

» Il sera difficile d'amener une réconciliation entre MM. Tirard et Sadi Carnot. »

## A LA CHAMBRE

27 février.

La séance est ouverte à deux heures vingt sous la présidence de M. Charles Floquet, plus fatigué que jamais.

Presque tous les ministres sont à leur banc.

M. Prost monte à la tribune et demande à interpellier le gouvernement sur le maintien de fonctionnaires hostiles à la République.

Une conversation s'engage entre M. Thévenet et M. Prost qui tombent d'accord pour la discussion ultérieure de cette interpellation.

M. Floquet les prie de continuer ailleurs leur conversation. (Rires.)

M. Floquet déclare que deux questions doivent être posées à M. Tirard.

## ALLEMANDS ET ITALIENS

Rome, 27 février.

M. Crispi a présenté au roi des officiers allemands, qui sont à Rome pour réorganiser l'état-major italien et préparer les plans d'une campagne contre la France.

## LE DUC D'ORLÉANS

M. le duc de Luynes et le colonel Parseval ont fait visite mercredi à M. le duc d'Orléans. Contrairement aux nouvelles publiées hier, le Prince est très bien portant, plein d'entrain et de courage.

Quelques personnages officiels affirment que les dernières dispositions relatives à la détention de M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans à Clairvaux ont été prises hier en Conseil.

Le Prince sera autorisé à se promener à certaines heures déterminées dans le jardin du directeur.

M. Constans ne paraît pas disposé à autoriser qu'une messe soit dite pour le Prince dans la chapelle.

Ainsi il donnera des ordres seulement pour que le Prince, assistant à la messe des prisonniers, soit complètement isolé de ceux-ci.

M. Bocher a reçu hier une dépêche du Comte de Paris, qui lui annonce son retour immédiat en Europe. Le Comte de Paris arrivera à Cadix dans les premiers jours de mars.

On a procédé à Clairvaux aux derniers préparatifs pour l'installation définitive du duc d'Orléans, qui aura lieu dans quelques jours.

On s'est décidé à lui faire occuper une chambre voisine de celle du prince Kropotkine, qui est de dimensions plus vastes que celle-ci.

## UNE LETTRE DU DUC DE LUYNES

Le duc de Luynes a écrit à l'un de nos amis de Paris, une lettre, reçue hier matin, et dont nous extrayons ce passage :

« Vous ne pouvez vous imaginer dans quelles excellentes dispositions j'ai retrouvé le Prince. Il était rayonnant ; le matin, au petit jour, il avait été réveillé par les sonneries de clairon de la caserne attenante à la Maison centrale, et ces sonneries militaires françaises lui avaient rempli le cœur d'une émotion indescriptible. Tout près de lui, il sentait des soldats, il entendait des commandements militaires et il pouvait voir des uniformes.

» Le visage collé aux vitres de sa fenêtre qui donne sur la grande cour de la Maison centrale, il attendait le passage de quelques soldats ; quand il en vit passer plusieurs l'arme au bras, sa joie fut vive ; ces fantassins étaient là pour le garder, en somme. Mais que lui importait ? il voyait l'uniforme qu'on lui refusait et il s'estimait heureux.

» Vers onze heures, un peloton vint faire l'exercice dans la cour d'honneur. Je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle nouvelle joie le prince assista de sa fenêtre à cette leçon militaire. Ainsi que vous le savez sans doute, je ne suis autorisé à voir le prince que deux fois par semaine, pendant une heure. La porte de la chambre doit rester ouverte durant nos entretiens, afin que les gardiens puissent entendre tout ce qui se dit. »

## LE QUARTIER DES POLITIQUES A CLAIRVAUX

Ce quartier comprend six grandes pièces, dont quatre au premier étage. Au haut de l'escalier, une première chambre ; puis un grand dortoir appelé « Chambre des députés », puis une autre pièce appelée « Sénat » ; enfin, séparée par un corridor, une grande pièce éclairée par une haute fenêtre, la cellule habitée jadis par Kropotkine et Emile Gautier (Raoul Lucet). La fenêtre donne naturellement sur le mur de ronde, un mur très élevé qui barre une vue superbe sur les collines de la vallée de l'Aube. C'est dans cette pièce que se trouve le duc d'Orléans.

Au-dessus de la chambre, un vaste grenier qui sert d'infirmerie aux condamnés politiques.

En avant de ce quartier s'étend une cour, et, tout à côté, un jardin où le condamné pourra se promener. Ce jardin a été créé par Kropotkine et Gautier, qui y avaient planté des salades, des radis, etc., et qui y jouaient aux boules ou aux quilles.

C'est au premier étage, dans le même quartier également, mais en face de l'établissement occupé par le prince, que se trouve la chambre occupée jadis par Blanqui.

La *Correspondance nationale*, organe officiel de M. le Comte de Paris, apprécie les événements de la Conciergerie et la détention de Clairvaux.

Après avoir rappelé que le Président de la République, décidé d'abord à faire grâce au duc d'Orléans, a cédé devant les menaces de l'extrême gauche, la *Correspondance nationale* ajoute :

« M. Carnot, petit-fils d'un homme que la Restauration a quatre fois gracié, n'est plus dans son Elysée qu'un prisonnier, le prisonnier résigné de politiciens subalternes et irres-

ponsables. Il n'a plus le droit de vouloir ni de se résoudre, on sait maintenant que pour le réduire on n'a qu'à lui faire peur.

» Un gouvernement qui a peur est un gouvernement fini. Il perd avec sa liberté le crédit, l'autorité, l'honneur même, et il est à la merci du plus misérable incident qui surviendra. »

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 février 1890.

Le mouvement de hausse se développe à chaque séance sur les rentes françaises. Le 3 0/0 passe à 88.35 ; le 4 1/2 0/0 s'élève à 105.55.

Le Crédit Foncier est très actif à 4,310. Transactions animées sur les différents groupes d'obligations, notamment sur les communales à lots 3 0/0 de l'emprunt 1880.

La Banque de Paris se tient à 792.50 ; la Banque Nationale du Brésil à 580.

La Société Générale s'échange à 478.75 ; la Banque d'Escompte à 518.75. Le Crédit Lyonnais revient à 727.50 ; les Dépôts et Comptes Courants sont immobiles à 600.

Continuation des achats sur la Banque des Pays-Autrichiens aux environs de 333.75.

L'action des Pierrieres de Ceylan est demandée à 62.50. Les journaux locaux constatent l'excellence des terrains achetés par la Compagnie au point de vue de leur richesse en pierres précieuses.

Les titres des Mines de Pignerol trouvent sur le marché libre des clients plus nombreux chaque jour.

L'émission de 20,000 actions du Crédit Foncier de Tunisie aura lieu le 5 mars, au siège social, rue de la Michodière, à Paris. 50 millions de prêts offrant toutes garanties sont déjà proposés à ce nouvel établissement ; c'est assez dire qu'un brillant avenir lui est réservé.

L'obligation des Chemins Russes Orel-Griasi est demandée à 387.50.

L'obligation des Chemins Economiques finit à 393.

## NOUVELLES MILITAIRES

### EXPÉRIENCES DU PORT DE LA LANCE

Mercredi, à deux heures de l'après-midi, dans la principale cour du ministère de la guerre, ont eu lieu les expériences du port de la lance par les cuirassiers.

On sait que déjà les régiments de dragons du gouvernement de Paris ont été munis de cette arme.

Cette innovation pour les cuirassiers nous vient de l'Allemagne qui a, tout récemment, fait les mêmes expériences. La moitié seulement des régiments de cuirassiers serait nanti de cette arme. Le revolver est supprimé mais remplacé par une carabine modèle 86 petit calibre, renfermée dans une gaine de cuir fauve, et disposée à droite (à gauche, le sabre est fixé à la selle). Cette carabine est placée parallèlement au sabre et ne gênera en rien le maniement de la lance. La cuirasse, naturellement, disparaîtrait.

Ces expériences ont eu lieu en présence du général de Kermartin, directeur de la cavalerie ; d'un officier d'ordonnance du ministre et du capitaine Heck, membre du comité technique de cavalerie.

On a fait évoluer le cavalier au pas et au trot et au galop. Le tout a duré environ trois quarts d'heure. Quelles en seront les conclusions ?



FÊTE MILITAIRE A LA FLÈCHE

Le 3<sup>e</sup> bataillon du 147<sup>e</sup> de ligne, qui est en garnison à La Flèche, vient de célébrer, avec un entrain remarquable, l'anniversaire de la bataille de Saragosse, date choisie pour la fête du régiment.

La veille, une magnifique retraite aux flambeaux a traversé les rues de la ville, donnant aux habitants un avant-goût des fêtes du lendemain. La caserne avait été transformée en un vaste lieu de réjouissances. Les portes furent, dès le matin, ouvertes à tous. La population tout entière a pu assister aux jeux qui ont été exécutés par les troupiers sur leur champ de manœuvres.

Le soir, une représentation théâtrale, où les soldats tenaient les rôles, a été donnée sur une scène improvisée dans une des salles de la caserne. Le capitaine Epry et le lieutenant Geniez, qui avaient réglé les détails de cette fête, avaient supérieurement fait les choses.

La portion principale du 147<sup>e</sup> de ligne, qui tient garnison au Mans, a célébré le même jour et avec la même ardeur la date glorieuse inscrite au drapeau.

CHRONIQUE LOCALE  
ET DE L'OUEST

ÉLOGE FUNÈBRE

DE  
M. L'ABBÉ MÉRIT

Curé de Saint-Pierre de Saumur

Prononcé dans cette église, le mardi  
18 février 1890

Par M<sup>sr</sup> PESSARD

VICAIRE GÉNÉRAL

Mes Frères,

Je ne puis monter dans cette chaire sans une émotion profonde que vous comprendrez bien ; car tous vous l'éprouvez comme moi. J'ai à vous parler d'un ami de plus de quarante ans, d'un frère aimé entre tous dans le sacerdoce. Je dois en parler devant ses frères, ses enfants spirituels, sa famille éplorée, devant sa dévouée mortelle, il y a quelques jours encore si riche d'intelligence et de vie. Je dois en parler dans cette chaire toute vibrante encore des accents de sa voix, de cette voix du pasteur qui parle à son troupeau, voix plus familière mais aussi plus puissante, plus persuasive, plus aimée que toutes les autres. Ailleurs, dans d'autres chaires, votre digne curé savait déployer les trésors de sa riche intelligence et prononcer des discours d'une éloquence difficile à surpasser. C'était une fête, un enchantement de l'entendre, de jouir de sa parole. Mais nulle part elle n'était plus touchante et plus forte qu'ici, parce que nulle

part elle n'était plus vraie et plus paternelle. Ah ! ce sont ces accents, c'est cette éloquence toute imprégnée de tendresse et de larmes qu'il nous faudrait en ce moment pour parler dignement de l'ami, du père, du pasteur que nous avons perdu. Et je ne puis vous jeter que quelques mots improvisés. Une chose cependant me rassure. C'est que tout ici parle plus haut et mieux que je ne pourrais le faire : votre concours si empressé, si unanime, votre douleur si profonde, la présence sympathique des autorités administratives, judiciaires et militaires de l'arrondissement, ces tentures funèbres, ces restes inanimés surtout. Ah ! oui, c'est lui-même qui nous parle encore une fois : *Defunctus adhuc loquitur*.

Et que nous dit-il, mes Frères ?

Une chose entre toutes : soyez comme moi des hommes de foi, j'allais dire de bonne foi, aimant la vérité sous toutes ses formes, d'un amour vrai, complet, passionné, l'aimant non seulement pour vous-même, mais au point de vouloir la répandre et la communiquer aux autres.

Telle est, en effet, si je ne me trompe, la note caractéristique, celle qui domine et résume tout dans l'âme et dans la vie de M. Mérit, le digne et regretté curé de cette paroisse de Saint-Pierre de Saumur.

Né sur le sol de la catholique Vendée, dans la paroisse si chrétienne de la Jumellière, Jean Mérit reçut de Dieu une nature ardente et naïve, pleine d'intelligence et d'élévation, mais, ce qui est bien mieux, une nature trempée dès sa source dans la foi la plus robuste et la plus vive. Au foyer d'une famille nombreuse et patriarcale, où il ne recevait que des leçons et des exemples de vertus chrétiennes, dans ses conversations d'enfant et de jeune homme, où il aimait à entendre les témoins des anciennes luttes, ceux-là qui, comme il l'a écrit quelque part, avaient appris le catéchisme et fait leur première communion à travers les genêts et les bois, il s'attacha à notre sainte religion, il apprit à l'aimer pour elle-même, malgré les épreuves, en raison même des épreuves qu'elle avait à subir, et en dépit des sacrifices qu'elle pouvait nous demander. Et, dès les premières années, il put faire pressentir ce qu'il serait un jour.

Qui donc parmi ses condisciples d'alors a oublié ce jeune écolier, un peu rustique encore, vif, pétulant, à l'esprit ouvert et au cœur généreux, capable d'une étourderie, jamais d'une malice tant soit peu sérieuse, et sachant dès lors puiser dans sa foi le courage de dompter sa nature et de la plier sous la règle du silence et du travail. Promptement, sa vive intelligence se fit jour et ses professeurs comme ses condisciples reconnurent et saluèrent en lui l'élève distingué, supérieur entre tous. Promptement aussi, il se concilia par ce caractère franc et généreux de ces amitiés qui résistent

au temps, aux séparations, et qui font le charme d'une âme comme la sienne.

Le Grand-Séminaire s'ouvrait de lui-même à cette nature élevée, ardente, éprise du vrai et du bien. Son esprit un peu à l'étroit dans la marche ordinaire des classes, s'y trouva plus à l'aise pour le travail qui lui convenait. Il se plongea dans l'étude de la théologie et de l'Écriture Sainte ; il y mit à la fois son esprit et son cœur. Car chez lui l'esprit et le cœur allaient toujours de pair. La vérité, la vérité religieuse surtout, c'était pour lui le soleil qui échauffe en même temps qu'il éclaire. En devenant plus instruit, il devenait meilleur et plus pieux ; en étudiant mieux notre sainte religion, il s'y attachait davantage. Et l'Église qui nous apporte, qui nous assure ce bienfait ineffable, l'Église qu'il avait toujours crue et aimée comme une mère, il apprit au Grand-Séminaire à la chérir avec une tendresse plus grande, un dévouement plus filial, et s'il fut si heureux de franchir les divers degrés du sanctuaire et d'arriver au sacerdoce, c'est qu'il espérait ainsi mieux la servir, la faire mieux connaître et aimer.

C'est dans cet esprit élevé et vraiment sacerdotal qu'il accepta toutes les missions qui lui furent successivement confiées. Nommé, après un an de vicariat à peine, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire d'Angers, il vint à Mongazon simplement, volontiers et pour faire du bien.

Ses anciens élèves n'oublieront jamais cet enseignement un peu inégal peut-être, comme la nature du professeur, moins approprié que d'autres peut-être à la préparation sûre et immédiate d'un examen, mais, ce qui était beaucoup mieux, enseignement qui éveillait l'intelligence, ouvrait des horizons, apprenait à penser, à réfléchir et surtout à aimer la vérité sous tous ses aspects.

La vérité littéraire, dans sa splendeur, qui est le beau, le *beau* dont il a écrit de si exquises, j'allais dire de si divines choses, car là aussi il savait reconnaître, montrer et faire aimer Dieu. La vérité religieuse, qui, dès qu'elle apparaissait, avait le don de l'enflammer, et par cette vertu communicative qu'il possédait à un si haut degré, d'enthousiasmer tous ses jeunes disciples.

Et ce n'est pas ainsi, du reste, qu'il résumait lui-même tout son enseignement de collège, lorsque plus tard, dans une phase émue, il rappelait à ses anciens élèves « ces années où il les pressait si vivement d'aimer par dessus tout deux choses : l'art vrai et la vraie religion », l'art qui était vrai, complètement vrai pour lui, surtout quand il était mis au service de la vraie religion. Et c'est ainsi qu'il l'a entendu toujours. Et c'est ce qui a fait la grande force de son talent. *Mon ami*, lui avait dit un illustre maître de l'enseignement, qu'il visitait un jour au début de son professorat,

*mon ami, soyez professeur de rhétorique, mais ne soyez jamais rhéteur.* M. Mérit, et cela fut facile à sa nature, n'oublia jamais cette parole ; et s'il se plut toujours à revêtir d'une forme choisie et élégante ce qu'il disait et écrivait, ce n'était pas seulement par un vain amour de la forme, c'était par respect pour ses auditeurs et ses lecteurs, c'était surtout par amour de la vérité qu'il cherchait à l'inculquer dans les âmes. Non, il ne fut point un rhéteur, cet homme que la vérité saisissait si manifestement, saisissait à ce point que souvent il s'identifiait avec elle, et en défendant une thèse semblait se défendre lui-même, défendre une cause toute personnelle.

Aussi quand il quitta Mongazon, quand il fut nommé curé, d'abord dans une paroisse importante, mais paroisse rurale, à Saint-Lambert-du-Lattay, il ne s'y trouva nullement dépaycé ; il sut se mettre sans effort à la portée de tous, menant de front l'instruction des petits et des simples avec des études approfondies sur la foi, sur les Épîtres de saint Paul qui faisaient dès ce moment l'objet préféré de ses méditations, de ses entretiens avec des collaborateurs dignes de le comprendre et de le suivre sur ces hauteurs de la science sacrée.

Mais un homme de cette valeur était destiné à une mission plus importante. La cure de Saint-Pierre de Saumur étant venue à vaquer par la mort prématurée, hélas ! elle aussi, de cet homme excellent et distingué qui fut M. Cesbron, M<sup>sr</sup> Freppel, qui se connaît en hommes, n'hésita pas un instant et appela à ce poste M. l'abbé Mérit.

Dès lors, mes Frères, vous l'avez vu à l'œuvre, et vous savez comme moi, mieux que moi, comment il s'acquitta de sa tâche et conquit bientôt l'estime de tous et l'influence la plus légitime et la plus salutaire. Passionné comme il était pour la vérité, pour la vérité religieuse, son premier soin fut de la répandre à flots, pour ainsi dire, sur sa chère et grande paroisse. Il le fit par la parole. En dépit d'un organe rebelle et prompt à la fatigue, il multiplia les prédications. Il institua ces instructions quatre fois répétées du dimanche qui mettent tous les fidèles à même d'entendre la parole de Dieu et de s'éclairer sur leurs devoirs religieux. Non content de parler ainsi à tous, il voulut, pour les atteindre plus sûrement et avec plus de fruit, s'adresser aux catégories diverses de ses paroissiens. Les enfants étaient évangélisés déjà par les catéchismes des communions. Il fonda pour les jeunes filles un catéchisme de persévérance, auquel il donna toute sa sollicitude jusqu'au dernier moment. Il parla aux Congrégations de la Sainte-Vierge. Il parla à l'Association des Mères Chrétiennes. Il parla aux ouvrières de Notre-Dame-du-Travail. Il parla au Tiers Ordre de Saint-François, dont il était directeur et mem-

LA MARJOLAINE

Par A. DESHAYES-DUBUISSON

Son frère dehors, Séverine convint que c'était le seul parti raisonnable. Elle-même y avait songé plusieurs fois, mais, lorsqu'elle en touchait un mot à Flavie, celle-ci se récriait : « Il y avait déjà trop du père à travailler au tissage... d'ailleurs, ne fallait-il pas que François s'instruisit, etc. »

Dès le soir, les jeunes filles agitèrent la question.

L'aînée se montra moins absolue ; elle le sentait, la position devenait intolérable ; aussi se contenta-t-elle d'ouvrir un avis que Séverine promit de suivre : celui de se renseigner auprès de l'instituteur.

Ce dernier, homme de quarante-cinq ans, père d'une nombreuse famille, connaissait par lui-même les difficultés de l'existence ; il reçut fort bien M<sup>lle</sup> Darnétal, comprit à demi-mot la situation de la famille et assura que François pouvait arriver ainsi. « Mais, ajouta-t-il, per-

mettez-moi une réflexion : ne craignez-vous point pour ce brave enfant le contact de compagnons dont une notable partie, vous le savez, se recrute dans un triste monde ?

— Je ne crois pas, Monsieur, François est fier et assez vigoureux de volonté pour son âge.

— Dans tous les cas, je le reprendrais avec plaisir s'il se présentait pour lui quelque inconvénient à l'usine.

L'obstacle vint du côté où nul ne l'attendait.

Au premier mot de ce projet, Darnétal refusa absolument : « il ne voulait pas du tissage pour ses enfants. »

Séverine s'appretait à insister, Flavie lui fit signe de se taire.

On attendit un moment plus favorable.

Le père, à son insu peut-être, n'avait point indiqué le seul motif de son refus, il s'y mêlait l'ennui secret de trouver dans le jeune garçon, sinon un surveillant, du moins une gêne pour ses nouvelles habitudes.

La situation empirait chaque jour.

Elle devint tellement critique que Séverine parla de recourir à la tante de Caen dont les offres avaient été des plus amicales au moment de la mort de M<sup>me</sup> Darnétal ; mais, dès qu'elle

toucha ce sujet, Flavie devint si pâle, une telle angoisse de fierté blessée parut sur son visage que sa sœur s'empressa de changer de conversation.

Que devenir alors ?

Encore une semaine sans issue et les provisions manqueraient totalement...

Le soir, dans leur commune prière, les croyantes et pauvres filles répétèrent avec plus de ferveur que jamais : « Mon Dieu, ayez pitié de nous... donnez-nous notre pain quotidien... »

Ah ! la mère devait intercéder là-haut pour eux tous !

Un incident vint changer le cours des choses.

Une après-midi, Verdrel ramena Darnétal : un violent étourdissement ayant fait perdre connaissance à ce dernier pendant cinq minutes.

Dans la crainte d'une attaque de paralysie, on appela le médecin.

Celui-ci ne reconnut aucun symptôme inquiétant et conclut à un simple malaise.

Dès le lendemain, le tisseur parla de retourner au travail ; ses filles s'exclamèrent.

— Si encore François vous accompagnait,

dit Flavie, nous serions plus tranquilles ?

Darnétal, amolli par cette secousse, considéra la société du jeune garçon sous un autre point de vue ; sans se déjuger tout de suite, sa résistance devint plus faible ; enfin, à bout d'arguments, il répondit aux instances répétées par un :

— Faites comme vous voudrez, mais que François ne vienne pas me reprocher de lui avoir fait quitter l'école.

— Par exemple ! papa, ce serait drôle, dit l'enfant.

Grâce à l'ami Verdrel, François obtint un métier — il savait déjà tisser — bientôt il le mena comme les meilleurs.

Après le déjeuner qu'il prenait en dix minutes avec son père à l'usine, il rôdait à travers les cours, cherchant la société des plus habiles ouvriers, aidant parfois un contre-maître par-ci, un mécanicien par-là, se risquant même jusqu'à la serrurerie. Chacun répondait avec plaisir à ce questionnaire intrépide, d'humeur franche et joviale. En quelques semaines, le jeune garçon connut le tissage entier par cœur.

Son rôle près du père fut facile les premiers jours ; ce dernier, encore souffrant, rentrait







